

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

AOUT 2020

1. Informations paroissiales

Messes :

Depuis le déconfinement, deux messes dominicales sont célébrées chaque week-end : une à Heimersdorf, le samedi à 18 h 00 et une à Hirsingue, le dimanche à 10 h 00.

Durant les mois d'été, ce rythme sera conservé, et à partir du 05 juillet, une messe supplémentaire sera célébrée le dimanche à 18 h 00, dans l'une des autres paroisses de notre communauté.

Ainsi à Hirtzbach, une messe aura lieu le 26 juillet 2020 à 18 h 00.

Pour la fête de l'Assomption, la messe aura lieu le 16 août 2020 à Bettendorf à 18 h 00 avec une procession.

Pour assister à une célébration, les fidèles doivent être munis d'un masque, se nettoyer les mains avec une solution hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie et s'installer à quatre par banc, pas plus.

Il faut également mettre le masque pour la communion, donnée uniquement dans la main ! La quête a lieu à la sortie.

Référents paroissiaux :

- Nos célébrants :

- Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél. : 03.89.89.44.55 ou 06.80.08.77.30) ;
- Robert TUMU (Tél. : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20).

- Nos personnes relais :

- Martine SCHWEIZER (Tél. : 07.87.96.25.19) ;
- Samuel GRAFF, référant à la Communauté de Paroisses (Tél. : 03.89.40.99.94) ;
- Claire MUNCK pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94) ;
- Gérard VERSINI, à contacter via la Mairie, en cas de décès.

Consultez le site internet : www.coeur-du-sundgau.fr

Toutes les informations importantes sont également affichées à la porte de l'église. La Chapelle Ste Affre et l'église sont ouvertes tous les jours (prière de laisser la porte fermée pour des raisons de propreté).

2. Travaux de peinture pour entretien de la ligne électrique 225 KV Argiesans - Sierentz

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux de peinture vont être entrepris sur le territoire de HIRTZBACH **du 06 juillet au 30 septembre 2020**, afin de procéder à l'entretien de la ligne à très haute tension Argiesans – Sierentz 225 KV.

Ces travaux ont été confiés par :

R.T.E. – GMR ALSACE
12 Avenue de Hollande – 68110 ILLZACH
(Tél. : 03.89.63.63.63)

à

SYNERGY PEINTURE – Le Pavé du Roy – 24 route d'Antibes
77780 BOURRON MARLOTTE
Tél. : 01.64.28.84.14

3. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang invite ses membres et toutes les personnes souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le **jeudi 13 août 2020 au Foyer Saint Maurice, de 16 h 00 à 19 h 30**.

La période estivale enregistre traditionnellement (et particulièrement cette année !) une baisse des stocks de produits sanguins, de sorte que l'Association compte sur une mobilisation des donateurs et espère en attirer de nouveaux.

A titre d'information, la collecte organisée le 12 juin dernier à CARSPACH a réuni 87 donateurs.

Un plateau repas sera servi aux donateurs et les mesures barrières seront respectées, tout comme lors de la collecte du 12 juin.

4. Permanences du secrétariat de mairie au mois d'août

En raison des congés d'été, les permanences du secrétariat de la mairie seront assurées comme suit **du 06 au 24 août 2020 inclus** :

- jeudi 06.08.2020 : fermé
- vendredi 07.08.2020 : de 17 H à 18 H
- lundi 10.08.2020 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- mercredi 12.08.2020 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- jeudi 13.08.2020 : fermé
- vendredi 14.08.2020 : fermé
- lundi 17.08.2020 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- mardi 18.08.2020 : fermé

- mercredi 19.08.2020 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H
- jeudi 20.08.2020 : fermé
- vendredi 21.08.2020 : de 11 H à 12 H et de 17 H à 18 H

Conditions :

- Port du masque et désinfection des mains obligatoire avant d'entrer dans le bureau ;
- 2 personnes maximum seront accueillies simultanément ;
- emporter de préférence votre stylo ;
- privilégier la transmission des documents via la boîte aux lettres extérieures de la mairie (une suite rapide y sera réservée).

5. Visite guidée

Une visite guidée du village, conduite par Sabine HATTSTATT, adjointe au Maire sera proposée le **mardi 11 août 2020 à partir de 14 h 00**, en lien avec l'Office de Tourisme d'ALTKIRCH (gratuit). Départ place de la Mairie.

6. Opération Brioches au profit de l'APEI (RAPPEL)

L'APEI de HIRSINGUE engage sa 34^{ème} « Opération Brioches » du **mardi 08 au dimanche 13 septembre 2020**.

Le produit de cette vente sera entièrement affecté au financement du projet innovateur de l'habitat inclusif, en cours de réalisation sur le site de Hirsingue.

La principale source de revenus de l'APEI HIRSINGUE est l'« Opération Brioches » et les divers dons. Votre aide lui est donc précieuse.

Merci de réserver un bon accueil aux personnes du village qui viendront vous proposer des brioches du 08 au 13 septembre 2020.

Contact : Jean-Luc RUETSCH
 Tél. : 03.89.25.84.45 ou 06.80.33.09.62
 Courriel : jean-luc.ruetsch@wanadoo.fr

7. Communiqué de l'Association la Bougeotte

La Bougeotte reconduira dès la rentrée ses trois rendez-vous sportifs hebdomadaires et une activité de bricolage, à savoir :

- reprise de la gymnastique dans la salle Saint Maurice à Hirtzbach, avec Mike ZIPPER,
- **le mardi 15 septembre 2020, de 19 h à 20 h** : enchaînements fractionnés de haute intensité d'exercices (HIIT)

- **le mardi 15 septembre 2020, de 20 h à 21 h** : cours de renforcement cardio léger/stretching.

Tarif : 85 € pour l'année cotisation association incluse.

- reprise de la marche nordique avec Martine HELL, **le jeudi 17 septembre 2020, de 18 h à 19 h 30** - rendez-vous devant la salle Saint Maurice à Hirtzbach. (tarif : 20 € pour l'année, cotisation association incluse).

Si vous le souhaitez, vous pourrez tester les activités sportives aux horaires proposés et vous renseigner au 07.84.44.05.71 (Martine Hell) ou au 06.98.81.43.61 (Andrée Rueff).

- reprise **le 14 septembre 2020 à 20h**, salle des pompiers, des activités de bricolage axées sur la réalisation de décorations thématiques.
(tarif : 5€ pour l'année, soit la cotisation pour l'association). Le choix du thème de Noël, des lieux à décorer et le calendrier des réunions seront proposés.

Organisation le 04 octobre 2020 du 6^{ème} troc plantes.

8. Communiqué important de l'Association du Carnaval des Enfants

L'Association du Carnaval des Enfants apporte une aide précieuse au financement des activités organisées par et au profit des écoles.

Son dynamisme et les nombreuses manifestations qu'elle propose tout au long de l'année reposent entièrement sur ses membres, majoritairement composés de parents d'élèves qui ont pris fait et cause pour l'école.

L'association remercie du fond du cœur les membres qui l'ont fait vivre et ont souhaité se retirer pour laisser la place à d'autres.

Parents d'élèves, l'Association du Carnaval des Enfants a besoin de vous et compte sur votre adhésion pour continuer à soutenir l'école, pour le plus grand bonheur de vos enfants !

Alors, n'hésitez pas, rejoignez-la en contactant sans attendre son président, Frédéric GRAFF au 06.85.51.80.84.

9. Benne à déchets verts – rappel important

Il convient de rappeler que la benne à déchets verts ne doit rien contenir d'autre que des déchets de tonte et de taille de végétaux.

Il est strictement interdit d'y déposer des chutes de bois, planches, cagettes, palettes et autres.

10. Taxi pour les aînés : rappel !

Le service d'Aide à la Mobilité (nouvelle dénomination de l'ancien Taxi pour les aînés) proposé par la Communauté de Communes Sundgau (CCS) s'adresse :

- aux personnes âgées de 75 ans ou plus ;
- aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie (taux d'incapacité d'au moins 80 %) ;
- aux personnes majeures **momentanément dans l'incapacité de conduire** (pour les rendez-vous médicaux uniquement).

L'ayant droit peut être accompagné par une personne de son choix.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, hors jours fériés.

Les déplacements sont autorisés dans le périmètre de la CCS (de Hochstatt à Lucelle...), vers les hôpitaux et cabinets médicaux spécialisés de Mulhouse et de Saint-Louis, ainsi que vers les maisons de retraite de Bellemagny, Bréchaumont, Dannemarie, Seppois-le-Bas et de la région mulhousienne.

Le service est limité à 50 trajets aller annuels (25 trajets aller-retour), correspondant à 2 carnets de tickets transport par an.

Pour adhérer au service, il convient de contacter la CCS au 03.89.08.36.20 et de remplir une fiche de renseignement, accompagnée de pièces justificatives (également disponible en mairie).

A réception du dossier, la CCS enverra un carnet de transport prérempli à l'utilisateur.

Les réservations se font auprès de la **Société de transport MOVEO** (la seule habilitée sur l'ensemble du territoire desservi, désormais), entre 9 h et 12 h – 14 h et 17 h.

Contact : Tél. : 09.82.55.00.30 - Email : contact@moveo.online

Toute course doit être réservée avant 17 h la veille du déplacement.

La tarification du service est en baisse :

	Tarif aller	Tarif A/R
0 – 10 km	5 €	10 €
11 – 20 km	9 €	18 €
21 – 30 km	13 €	26 €
Plus de 30 km	15 €	30 €

Dépliant et renseignement sur demande à la mairie (Tél. : 03.89.40.99.21).

La CCS met tout en œuvre pour permettre de véhiculer les ayants-droits dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

MOVEO suit un plan de nettoyage et de désinfection strict et les chauffeurs ont l'obligation de porter un masque. En revanche, ils ne sont plus autorisés à accompagner les usagers dans les hôpitaux, cabinets médicaux et EHPAD.

Quant aux personnes transportées, elles ont l'obligation de porter un masque et d'emporter un stylo pour la signature qui sera demandée.

Les temps d'attente peuvent être plus longs qu'en période normale.

11. Transport scolaire – Collégiens et lycéens : modification du système de demande de carte de transport scolaire

Afin de bénéficier du transport scolaire et d'obtenir une carte de transport, il est obligatoire de s'inscrire en ligne : <https://www.fluo.eu/68>
Le site est ouvert aux inscriptions depuis le 22 juin 2020.

Le système est totalement renouvelé pour la rentrée 2020/2021. Pour s'inscrire, il est nécessaire de créer un nouveau compte.

Gratuité du service jusqu'en 2022 :

Le transport des collégiens pour les trajets supérieurs à 3 km est pris en charge intégralement par la Région Grand Est.

A partir de septembre 2022, un nouveau règlement régional rentrera en vigueur et une tarification forfaitaire sera appliquée.

Contactez la REGION GRAND EST en cas de difficultés d'inscription ou pour toute autre demande particulière :

MAISON DE LA REGION MULHOUSE

Service Transport Fluo 68

4 avenue du Général Leclerc - CS81298

68055 MULHOUSE CEDEX

Tél. :03.89.36.66.70 – courriel : transports68@grandest.fr

Plus d'information dans la circulaire de la Région Grand Est :

<https://www.cc-sundgau.fr/grandir/2020-circulaire-inscription-rge.pdf>

Cas particulier : COLLEGE JEAN-PAUL DE DADELSEN A HIRSINGUE

La compétence a été déléguée à la Communauté de Communes Sundgau pour l'organisation du transport des élèves du collège d'Hirsingue.

Pour toute information relative aux horaires, veuillez contacter la Communauté de Communes Sundgau au 03.89.08.36.20 ou envoyer un courriel à developpement@cc-sundgau.fr

Plus d'information dans la circulaire de la CCS : <https://www.cc-sundgau.fr/grandir/circulaire-ccs-transport-scolaire-hirsingue.pdf>

12. Activités proposées par la MJC

La MJC d'ALTKIRCH a édité et mis en ligne son programme d'activités sportives, culturelles et de loisirs pour la saison 2020-2021.

A travers ses animateurs, la MJC participe activement à la vie citoyenne au service des jeunes et des moins jeunes. Les animateurs sont à votre écoute et tenteront de répondre à vos attentes. Ouverte à tous les projets, la MJC vous aidera à les réaliser.

Pour tout renseignement, rendez-vous sur le site www.mjc-altkirch.fr

Voici les activités proposées au Foyer Saint Maurice à partir du 14 septembre 2020 :

☐ Cours de Tai-Chi-Chuan

M. Alain ROBERT repropose ses cours de Tai-Chi-Chuan dans la salle du Foyer Saint-Maurice le jeudi de 19 h 00 à 21 h 00 pour les initiés, à partir du 17.09.2020. Ces derniers pourront également suivre un entraînement libre.

Renseignements et inscriptions : 03.89.40.98.91.

www.yanfamilytaichi.fr

☐ Cours de cirque

Le cours de cirque sera reconduit pour les enfants âgés de 6 à 11 ans au Foyer le lundi de 17 h à 18 h, à partir du 14.09.2020. Cette activité sera encadrée par David RINCON (dr@mjc-altkirch.fr)

13. Piscines privées : quelques précautions utiles à observer

Les piscines privées provoquent chaque année quelques centaines de noyades, parfois mortelles, notamment chez les jeunes enfants. Ces accidents peuvent pourtant être évités. Rappel des précautions !

Des mesures de prévention indispensables

Des dispositifs de sécurité obligatoires

Depuis janvier 2004, toutes les piscines privées en plein air enfouies doivent être équipées d'un dispositif de protection réglementé. Les propriétaires ont le choix entre plusieurs installations :

- une barrière haute d'au moins 1,10 mètre, munie d'un portillon ;
- une alarme sonore placée à la surface de l'eau ou autour du bassin ;
- une couverture fermant le bassin : volet roulant, couverture à barres... ;
- un abri de piscine entièrement fermé.

Si la vigilance est le moyen le plus sûr pour prévenir les risques de noyades, certaines précautions de sécurité sont cependant nécessaires.

Avant la baignade en piscine privée

- Sensibiliser l'enfant à l'eau et aux dangers qu'elle représente : un enfant peut se noyer dans 20 centimètres d'eau ;
- lui interdire de s'approcher de la piscine sans la surveillance d'un adulte ;
- entretenir le sol, souvent glissant, autour de la piscine pour prévenir les chutes. Plus généralement : interdire aux enfants de jouer et de chahuter aux abords de la piscine ;
- garder à portée de la piscine une perche ou une bouée, ainsi que son téléphone portable en cas de noyade.

Pendant la baignade

- Accompagner les plus jeunes et leur mettre des brassards ;
- désigner un adulte surveillant lorsque plusieurs adultes sont présents pour éviter l'absence de vigilance : chacun pouvant implicitement compter sur l'autre pour surveiller les enfants dans la piscine ;
- se baigner de préférence avec l'enfant et rester autour de la piscine quand il est sorti de l'eau
- si le jeune enfant porte des brassards dans la piscine, lui apprendre à les garder même lorsqu'il s'amuse autour du bassin

Il est recommandé d'apprendre à nager aux enfants dès l'âge de 5 ou 6 ans et de se former aux gestes de secours pour savoir réagir en cas de noyade.

Après la baignade

- Enlever les jouets flottant à la surface de l'eau (bouée, perche...) pour ne pas attirer l'enfant ;
- ne jamais oublier de remettre en place le dispositif de sécurité ;
- en cas de piscine « hors sol », toujours enlever l'échelle pour empêcher l'enfant d'y avoir accès ;
- bien entretenir l'eau de la piscine et ranger les produits d'entretien (souvent des produits chimiques et dangereux) dans un lieu hors de portée de l'enfant.

14. Etat civil

Naissance :

- Le 20 juin 2020 à MULHOUSE est né Léon, premier enfant de Guillaume MULLER et Lucie née STOECKLIN, demeurant ensemble 10 Lotissement Beau Séjour ;

- Le 06 juillet 2020 à MULHOUSE est né Déven qui fait la joie de ses parents, Cédric et Elodie WIOLAND et de Mathéo et Eléna, ses frère et sœur, demeurant ensemble 94 rue Principale.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

☐ Noces de palissandre :

- Le 20 mai 2020, Georges HARTMANN et son épouse Sonia née WEIGEL ont fêté leurs Noces de palissandre (55 ans).

Nous leur adressons nos sincères félicitations !

☐ Décès :

- Le 23 juin 2020 nous a quittés, à son domicile, Adrien GUR, à quelques jours de son 73^{ème} anniversaire ;
- le 30 juin 2020 s'est éteinte à SIERENTZ Marie DISSER, dans sa 92^e année.

15. Particulier propose cours individuels de piano et de synthé, tous styles, tous niveaux. Horaires adaptés selon disponibilités de chacun.

Contact : 06 16 13 75 79.

16. Les grands anniversaires du mois d'août 2020

65 ans :	M.	FUX	Patrick
66 ans :	M.	PFLIEGER	Arsène
70 ans :	M.	KLUSKA	Jean-Paul
71 ans :	Mme	BOLOT	Thérèse
72 ans :	Mme	HELL	Yvette née HARTMANN
73 ans :	M.	HARTMANN	Jean-Jacques
	Mme	PFLIEGER	Marie Geneviève née BESANCON
74 ans :	Mme	HARTMANN	Denise née KELLER
	Mme	PETIT-BOURGEOIS	Françoise née MALLE
76 ans :	M.	BERTRAND	Jean-Marie
	Mme	MUNCK	Geneviève née WOLF
	Mme	NAVET	Vreni née RUESS
77 ans :	M.	VERSINI	Gérard
	Mme	WEIGEL	Jeanne née LITZLER
79 ans :	Mme	BORNEQUE	Jeannette née SCHLEGEL
	M.	WEIGEL	Albert
82 ans :	Mme	FREYBURGER	Marie-Rose née HARTMANN
89 ans :	Mme	SCHARTNER	Joséphine née BRAND
90 ans :	M.	LOBMEYER	Georges

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40

Courriel : mairie@hirtzbach.fr

Pour la période du 03.08. au 06.08.2020 :

- Lundi 03.08.2020 : de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- mardi 04.08.2020 : de 10 h à 12 h ;
- mercredi 05.08.2020 : de 11 h à 12 h ;

Pour la période du 07.08.2020 au 23.08.2020 :

- vendredi 07.08.2020 : de 17 h à 18 h ;
- lundi 10.08.2020 : de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- mardi 11.08.2020 : fermé
- mercredi 12.08.2020 : de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- jeudi 13.08.2020 : fermé
- vendredi 14.08.2020 : fermé
- lundi 17.08.2020 : de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- mardi 18.08.2020 : fermé
- mercredi 19.08.2020 : de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- jeudi 20.08.2020 : fermé
- vendredi 21.08.2020 : de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;

Pour la période du 24.08.2020 au 31.08.2020 :

- Les lundis et mercredis : de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis : de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis : de 17 h à 18 h 30.

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE

Nos conseils

- Supprimez toute eau stagnante autour et à votre domicile
- Videz les vases et les soucoupes des pots de fleurs
- Mettez à l'abri tout ce qui peut se remplir d'eau (seau, arrosoir, bâches plastiques...)
- Couvrez les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un tissu
- Ramassez les fruits tombés
- Nettoyez régulièrement gouttières et caniveaux



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets
et fenêtres le jour,
aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches

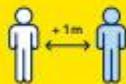
 **Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19**



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule